



## ASSURANCE CHOMAGE : LA LUTTE UNITAIRE CONTINUE !

L'accord du 22 mars est soumis à une longue procédure d'agrément.

Parce qu'il est inéquitable, parce qu'il est le fruit d'une négociation déloyale, le gouvernement ne doit pas l'agréer.

Le texte est injuste : il fait peser sur les demandeurs d'emploi, intermittents du spectacle, intérimaires, travailleurs précaires, l'essentiel des économies, alors que plus de la moitié des demandeurs d'emploi ne sont pas indemnisés.

- ✓ Le 23 avril : assemblée générale unitaire à Paris à 19H à la Bourse du Travail, salle Grande Croizat - 3 rue du Château d'eau – M° République.
- ✓ Le 25 avril, nous appellerons à un coup d'envoi des actions dans les manifestations culturelles.  
A l'occasion de la visite de la Ministre de la Culture au Printemps de Bourges : journée d'actions à Bourges, à Paris comme en régions. A Bourges : rendez-vous à 12H (lieu à préciser) ; à Paris : rendez-vous à 13H Place de République.
- ✓ Le 29 avril, à l'occasion du Bureau de l'Unedic qui doit examiner la nouvelle convention : journée de manifestations et d'actions (dépôt de préavis de grève).  
A Paris, manifestation au départ de Bastille à 13H30 pour se rendre à l'Unedic - 4 Rue Traversière, 75012 Paris – M° Gare de Lyon.
- ✓ Le 1er mai : cortège de lutte unitaire à 15H de puis Bastille jusqu'à Nation. Le rendez-vous fédéral sera communiqué rapidement.

*Paris, le 15/04/14.*

**Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition** : son site Internet au [www.fnsac-cgt.com](http://www.fnsac-cgt.com) - Email : [cgtspectacle@fnsac-cgt.com](mailto:cgtspectacle@fnsac-cgt.com)  
**FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60**